



Objet : Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 11/12/07 en la salle de l'Administration communale de Berloz

Date	11 décembre 2007
-------------	------------------

Copie à :

-MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier.
-l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry.
-l'Administration communale de Berloz, Collège communal.
-la FRW.
-les participants

Présents :

Pour la Présidence de la CLDR : Monsieur le Bourgmestre Michel Jadoul

Participants :

Jacques Bertho, Michael Deprez, Viviane Es, Yves Legros, Paul Jeanne, Pierre Stainier, Jeanne-Marie Burton, Michel Zwaenepoel, Béatrice Moureau, Jean Zwaenepoel, Alain Happaerts, Jean Louis Gilles, Françoise Lenart, Véronique Hans, Pierre Joris, Arnold Huens.

Pour Tr@me : Cécile Schalenbourg

Pour la FRW : Jocelyne Van Lierde et Vincent Legrand

Excusés :

Françoise Caudron, Yves Degueudre, Robert Nahon, Geneviève Steffens, Roger Toppet.

I. Accueil et approbation du compte rendu
--

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 23/10/07 est approuvé avec la remarque suivante :

Madame Françoise Lenart est excusée.

Jocelyne Van Lierde démarre la réunion en rappelant où nous en sommes dans l'opération de développement rural (ODR). 2 groupes de travail plus spécifiques ont été prévus. Le premier sur le logement le 05 décembre et un autre avec les agriculteurs de l'entité le 19 décembre.

II. Retour du GT « Logements »

Développement rural - Berloz

Jocelyne Van Lierde présente les grandes réflexions qui ont été faites lors de ce GT consacré au logement dans l'entité.

Dans ce GT y étaient présents 4 membres de la CLDR, des représentants de la CCATM, 3 membres de la commission communale du logement et 3 experts invités (ADMR de Wanze, un agent FRW du Brabant wallon et le Home waremzien).

Ce GT a permis d'aller un peu plus loin sur les fiches projets « logements » (voir le compte rendu ci joint)

- Logements tremplins pour les jeunes ménages
- Logements intergénérationnels. Beaucoup de gens quittent Berloz pour aller dans des pôles plus importants comme Waremme car ne savent plus entretenir leur maison et veulent se rapprocher de services de soins, ménagers, etc. Il faut donc favoriser des constructions qui favorisent une mixité dans les générations (un rez de chaussé pour les 4X20 et un appartement pour un jeune couple à l' étage par ex.)
- Une idée est aussi d'essayer de valoriser les habitations des personnes âgées. Ceci peut se faire par l'intermédiaire des enfants qui rassurent la personne car il peut avoir des problèmes de voisinage, juridique, etc. Il faut aussi favoriser dans cette même idée les constructions modulables pour des questions d'évolution de la famille dans le temps et pour des questions énergétiques. Il faut aussi favoriser l'habitat groupé qui peut aller d'une juxtaposition de logements où chacun est autonome jusqu'à des parties plus ou moins grandes communautaires.
- Il y a actuellement un moratoire sur les maisons de repos.
- L'ADMR a lancé l'idée d'une structure communautaire de jour pour que les personnes isolées puissent garder une vie sociale au village (l'exemple de Couthuin à Héron a été cité).

La commune a rentré un programme communal du logement. Il est prévu :

2008 : un logement de transit, rue Orban.

2009 : 2 à 3 logements à loyer modéré rue des temples plus une maison sociale à Berloz.

La Commune est propriétaire de +/- 2,5 Ha de terrain à bâtir.

Mme Van Lierde rappelle aussi que des prêts sociaux peuvent être accordés par l'agence « Terre et Foyer » de Waremme.

Une information sur le sujet sera faite dans un prochain Berlinfo.

III. Révision et actualisation des fiches projet

Sur les 86 fiches proposées au départ, certaines nécessitent encore des réflexions ou des aménagements. Une réunion devra être programmée avec les services de la DGA une fois que vos priorités seront dégagées.

Développement rural - Berloz

Un document est remis en séance afin de suivre les propositions de modifications.

Fp1 : elle disparaît et passe en lot 0 via l'enquête réalisée sur les services en milieu rural et le travail actuel de l'ADL.

Fp2 : on crée une nouvelle fiche qui se nomme 6b pour l'instant

Fp6 : elle fusionne avec la fiche 10

Fp9 : elle passe en lot 0 (ceci veut dire que la Commune va mettre ce projet en chantier cette année 2008)

Fp11 : on y ajoute l'animation de cet EPN (espace public numérique)

Fp12 : si la reconnaissance de l'adl sur les 4 communes est acquise, cette fiche disparaîtra

Fp15 : la Commune s'engage à lancer ce projet en 2008. elle passe donc en lot 0.

Fp16 : passage en lot 0 via le conseiller en énergie qui a été demandé

Fp18 : étendre le projet à d'autres énergies renouvelables si le projet éolien ne fonctionnait pas. A ce sujet, l'enquête publique est lancée du 03/12 au 04/01. 3 coopératives ont été contactées. La SPE est bien avancée. Il s'agit de trouver 150.000 à 200.000 euros. (on pourrait imaginer +/- 800 parts de 250 euros).

Fp19 : on en reparle lors de la rencontre avec les agriculteurs

Fp20 et 21 : liées au conseiller en énergie donc on les laisse en lot 0

Fp22 : le contenu de la fiche sera le cahier de charges idéal à respecter si l'on veut jouer la carte du développement durable. Ce sera le modèle futur pour les projets communaux et celui qui pourra être utilisé pour les privés sensibilisés.

Fp24 : lier avec la fiche coopérative. La prime de naissance pourrait être une part dans la société.

Fp26 : à regrouper avec la fp 27.

Fp 28 et 29 : passent en lot 3 pour des infrastructures

Fp 30, 31, 32 et 33 : à voir avec les agriculteurs

Fp 35 : on crée une fp 35b pour un conseil communal des enfants. A revoir avec certains jeunes qui pourraient jouer un rôle dans cette fiche.

Fp 36 : via la MCAE (ce serait une de ses actions).

Développement rural - Berloz

Fp 38 : On peut aussi faire s'inscrire dans un SEL existant, celui d'Hannut par ex.

Fp 44 : La création d'un « commando fête » pose question sur les personnes qui vont porter ce projet. Une enquête auprès des associations est en cours. Sans porteur, la Commune ne pourra lancer ce projet. La fiche n° 88 s'y rapporte également.

Fp 46, 47, 48, 49, 50 et 51 : celles-ci sont restructurées autrement. L'idée qui se dégage des débats est d'avoir une infrastructure dans chacun des villages de Rosoux, Berloz, Corswarem et Crenwick. Quelques principes seront appliqués pour l'ensemble de ces infrastructures :

Diversifier et spécialiser les infrastructures sans les multiplier

Envisager la rénovation avant la construction

Utiliser au maximum ces infrastructures (en journée comme en soirée afin de valoriser au mieux les énergies accumulées pendant les occupations)

Ce qui ressort aujourd'hui :

Une grande salle polyvalente pouvant accueillir beaucoup de monde (sans doute Corswarem)

Une infrastructure pouvant accueillir des associations : adl; bibliothèque, epn, et locaux de réunion (sans doute l'agence dexia de Berloz)

Une rénovation des anciennes écoles de Rosoux avec une spécialisation (enfance, jeunesse, ou autre choses)

Une infrastructure légère à Crenwick servant à la fois la vie sociocollective du quartier et le projet de valorisation du site du fond de villeroux (chalet démontable ou autre chose).

Fp 56 : on laisse tomber

Fp 64, 65, 66, 86 et 87 : elles réintègrent une grosse fiche n° 70 « programme de plantations »

Fp 67 : elle devient une grosse fiche « sentiers pédestres »

Fp 68 : elle disparaît

Fp 82 : proposition de passage en lot 0

Fp 83 : on attend de voir si l'adl sera reconnue.

Fp 84 : fond de Villeroux ; elle est proposée en lot 0.

Fp 85 : à lier au projet de lotissement

IV. Suivi de l'opération

Nous attendons les dernières remarques sur les fiches pour le 19 décembre.

Les prochaines étapes seront la priorisation et une rencontre avec la DGA afin d'en savoir plus sur l'éligibilité des dépenses.

Ensuite, la CLDR organisera un retour à la population du grand Berloz sur le travail réalisé.

Prochaine réunion de la CLDR le 22 janvier 2008.

Une invitation est faite aux membres de la CLDR pour aller suivre une conférence sur le compostage et à visiter une expo sur le sujet à Braives.

Monsieur le Bourgmestre clôture la séance en félicitant Benoît Degrange de l'adl pour le site communal qui a été classé parmi les meilleurs de Wallonie.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Vincent Legrand (Fondation rurale de Wallonie)
